

Valérie Dufau grand vainqueur des élections municipales riscloises



Valérie Dufau grand vainqueur des élections municipales riscloises

Beaucoup de monde dans les couloirs et la salle de réception de la mairie riscloise pour entendre Christophe Terrain donner les résultats du scrutin municipal 2026. Un scrutin dominé par 2 listes en présence et dont chacune reconnaissait le travail réalisé par le maire sortant Christophe Terrain au cours de ses 2 derniers mandats. Avec 510 voix, soit près de 64% des suffrages exprimés, la liste de Valérie Dufau (Ensemble agissons pour l'avenir) obtient 19 sièges au conseil municipal et 8 sièges à la communauté de communes « Armagnac Adour ». La liste concurrente emmenée par Pierre Tachon (un nouveau souffle pour Riscle) se voit attribuer 4 sièges au conseil municipal et 2 sièges au conseil communautaire. A l'issue des résultats, chacun des candidats têtes de liste a tenu à adresser un message de remerciements au nom de toute leur équipe. Valérie Dufau : « Je veux dire à celles et ceux qui ont fait un autre choix que nous serons les élus de tous, à l'écoute de chacun ; le débat d'idées et l'engagement de chacun contribuent à la vitalité de notre commune ». Sans revenir sur tout le programme développé pendant la campagne, Valérie Dufau devait rappeler l'engagement pris pour renforcer le lien avec les habitants en mettant en place des permanences régulières d'élus en mairie, afin de favoriser l'écoute, les échanges et la proximité avec les administrés. « Nous abonderons ce mandat avec sérieux, écoute et détermination, dans l'intérêt général et au service de tous les risclois » a-t-elle conclu

Elus liste Valérie Dufau : Valérie Dufau, René Castets, Valérie Descoubet, Pierre Lajus, Hélène Coomans, Michel Zago, Caroline Lux, Stéphane Persoons, Morgane Lacassin, Jean Michel Courjeau, Muriel Brescon, Denis Michel, Sophie Sarrade, Hugo Buffalan, Karine Saint Guilhem, Mathieu Dubiau, Sylvie Bortolussi, Sébastien Terrain, Sandrine Malechaa

Liste Pierre Tachon : Pierre Tachon, Béatrice Palangue-Maraleigne, Stéphane Granier, Emis Delvart